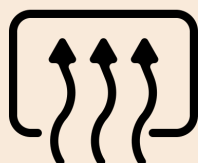


# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE & DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

---





Forte de ses valeurs et portée par la nécessaire transition écologique, la municipalité a amorcé dès son arrivée une démarche de réduction de l'empreinte écologique de la Ville de Tours. Depuis 2020, des actions ont été mises en place pour réduire de 45 % les émissions municipales de carbone d'ici 2030, mettant la ville sur la voie du respect des objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat.

L'année 2022 a été marquée par deux phénomènes structurants : la hausse brutale des prix de l'énergie au printemps, avec un risque de pénurie, et une sécheresse historique cet été qui a nécessité des restrictions importantes des usages de l'eau. L'ampleur et la fréquence des crises allant en s'accroissant, la municipalité doit rapidement adapter ses pratiques pour consommer moins de ressources. Des premières actions permettant de réaliser des économies d'eau, de gaz et d'électricité ont été mises en place cet été. Désormais, la Ville souhaite approfondir ses efforts en engageant un véritable plan de sobriété.

Cette stratégie est construite autour de la démarche négawatt, basée sur trois piliers : elle consiste d'abord à réduire les besoins par la sobriété en priorisant les usages essentiels des ressources. L'efficacité permet ensuite de diminuer la quantité de ressource nécessaire à la satisfaction de ces besoins. Enfin, les énergies renouvelables viennent se substituer progressivement aux énergies fossiles.

Ainsi, le plan de sobriété de la Ville de Tours vise à proposer des actions de court, moyen et long terme pour consommer moins de ressources et améliorer sa résilience.



**Emmanuel Denis,**  
maire de Tours

**Martin Cohen,**  
adjoint délégué à la transition  
écologique et énergétique

# ACTIONS DE COURT TERME

pour réduire la consommation  
et prioriser les besoins énergétiques essentiels



## Vers une utilisation optimisée des bâtiments et des équipements publics

- Retarder la mise en fonction du chauffage, avancer son arrêt et baisser de 1°C la température des gymnases.
- Réduire la température de l'eau des bassins et de l'air dans les piscines (de 28°C à 27°C).
- Déclencher la climatisation à 28°C et réduire le niveau de climatisation du Data center de la Mairie.
- Réduire le chauffage des serres municipales.
- Interdire les chauffages et les climatisations d'appoint, sauf dans les crèches et les écoles.
- Éteindre les équipements numériques à distance la nuit et les week-ends.
- Optimiser les périodes de chauffe dans les écoles.



## Optimiser l'occupation des locaux municipaux

- Regrouper le personnel administratif municipal en période de congés pour permettre la fermeture de bâtiments.
- Regrouper et optimiser les mises à disposition de salles municipales.



## Des festivités de fin d'année encore plus vertueuses

- Remplacer la patinoire de Noël par une piste de rollers.
- Réduire l'amplitude horaires des illuminations de Noël.
- Réduire la quantité de décorations lumineuses tout en les répartissant entre les quartiers.



## Un éclairage public au plus près des usages

- Expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h sur 3 quartiers (Douets, Blanqui et l'extrémité sud du quartier Febvotte).
- Réduire d'une heure l'éclairage patrimonial « Parcours Lumière » et supprimer celui des serres du jardin botanique Biodivers et Jeanne Barret.
- Limiter l'éclairage des terrains de sport avant et après les matchs.
- Faire respecter la réglementation relative à l'éclairage des enseignes et des mobiliers publicitaires.
- Éteindre l'éclairage dans les parcs et squares fermés la nuit.



## Accompagner la transformation des comportements

- Inciter à la pratique de transport moins énergivores en augmentant le parc de vélos de service (avec ou sans assistance électrique) et des vélos cargo.
- Favoriser l'utilisation de l'application de covoiturage local pour les trajets domicile-travail (Klaxit - SMT).
- Encourager la mutualisation des véhicules de service.
- Sensibiliser le personnel communal aux écogestes.
- Sensibiliser les commerçants à la fermeture de leurs portes en période de chauffe ou de climatisation et faire respecter l'extinction de l'éclairage après fermeture.
- Établir une charte des bonnes pratiques pour l'utilisation des équipements publics.



## Préserver la ressource en eau

- Arrêter les fontaines de certaines places publiques (place de la Liberté, place Loiseau d'Entraigues, carrefour Verdun).

# ACTIONS DE MOYEN TERME

pour mieux utiliser l'énergie



## Rationaliser l'occupation des locaux municipaux

- Regrouper les activités sportives pour optimiser les temps de chauffage et les zones chauffées et inciter les usagers des bâtiments à regrouper les activités quand cela est possible.
- Réduire la période d'ouverture de la patinoire.
- Réduire les plages d'ouverture au public de certains équipements en fonction des fréquentations, en cas de grand froid ou de forte chaleur.
- Étudier et programmer la coupure de ballons d'eau chaude sanitaire dédiés aux lave-mains.



## Adapter les techniques pour diminuer la consommation d'eau

- Recycler les eaux des piscines pour l'arrosage de jeunes plantations d'arbres et d'arbustes.
- Étudier l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans chaque opération bâtiminaire et continuer leur déploiement dans les jardins familiaux.
- Utiliser des plantes moins gourmandes en eau.
- Améliorer la composition des sols pour limiter l'arrosage des végétaux (mycorhization, paillage, etc.) et désimperméabiliser les sols environnants pour réduire les apports d'eau potable.
- Arrêter de prévoir l'arrosage intégré dans les nouveaux aménagements paysagers.
- Étudier le fonctionnement hydraulique des plans d'eau dans les parcs urbains pour limiter la consommation d'eau.



## Favoriser de nouvelles technologies au service d'un éclairage public plus économique

- Développer des solutions à détection de présence sur les sites qui s'y prêtent tels les sites sans circulation motorisée et/ou à fort enjeu de biodiversité (ex. : espace vert ouvert).



## Optimiser les déplacements professionnels

- Remplacer certains véhicules thermiques municipaux par des véhicules électriques ou des vélos.
- Mettre en place un Plan de Déplacement de l'Administration.

# ACTIONS DE LONG TERME

à privilégier



## Un programme ambitieux de rénovation énergétique

- Est inscrit au Schéma Directeur Immobilier Énergétique de la Ville un programme de rénovation énergétique du patrimoine, de 185 M€ sur 10 ans. Dès 2024 un Contrat de Performance Énergétique de 20 M€ sera déployé.
- 2023 : extension et rénovations des écoles Jean de La Fontaine, Claude Bernard, et Camus-Maurois.



## De nouvelles technologies au service d'un éclairage public plus économique

- Amplifier et finaliser le programme d'investissement permettant le remplacement de 700 lampadaires par an (rénovation par des luminaires à LED).



## Développer des installations photovoltaïques et solaires

sur le patrimoine de la ville  
(2023, école Jules Verne).



## Déployer les réseaux de chauffage urbain,

et y raccorder les bâtiments publics.

- En 2022, le groupe scolaire Jules Ferry, l'école Clocheville et le Petit Fauchoux.
- En 2023, le site de la Mairie.



## Remplacer les systèmes au fioul

par des modes de chauffage à énergies  
renouvelables.



## Intégrer la nécessité d'économie des ressources dans les nouvelles constructions

VILLE DE  
**TOURS**

Ville de Tours  
1 à 3 rue des Minimes  
37 926 Tours Cedex 9  
02 47 21 60 00 - [tours.fr](http://tours.fr)